

## PROJETS EXPLORATOIRES PREMIER SOUTIEN INTERDISCIPLINAIRES/INTERNATIONAUX APPEL CONJOINT Université de Lille / CNRS 2016

L'Université de Lille et le CNRS lancent un appel à projets commun « Projets Exploratoires Premier Soutien » (PEPS) visant à favoriser l'émergence de nouvelles dynamiques interdisciplinaires sur le site.

L'objectif du programme est de générer ou de soutenir une démarche de recherche à la fois créative et collaborative au sein et entre les équipes du site lillois en ciblant de nouveaux questionnements interdisciplinaires avec une ouverture internationale.

Les projets présentés devront obligatoirement associer au moins deux unités de recherche (dont une unité mixte de recherche) relevant de grands domaines scientifiques différents (Sciences de la vie, Sciences et technologies, Sciences humaines et sociales) et d'université différente (Lille 1, Lille 2, Lille 3). Lorsque les équipes impliquées dans le consortium collaborent déjà ensemble sur la thématique, le caractère novateur/émergent du projet devra être explicité.

Les projets doivent présenter une forte prise de risque. Les projets présentant une collaboration internationale sont particulièrement attendus.

L'appel à projet soutiendra en priorité des projets présentés par des jeunes : chercheur(e)s, enseignants-chercheur(e)s ou ingénieur(e)s.

Le montant maximum de financement par projet est fixé à 30 k€, le projet étant limité à une année à partir de la date effective de lancement. Les crédits (de type subvention d'état) devront être consommés intégralement pendant l'année 2016. Aucune dérogation ne pourra être prise en considération.

Dans le cadre de ce budget, seules les dépenses de fonctionnement (hors salaires) et d'équipement (hors bureautique) pourront être sollicitées. A titre exceptionnel, des gratifications de stage pourront être allouées par l'Université de Lille ou par le CNRS. Dans ce dernier cas, sur une base de 3 à 6 mois par projet, seules les structures CNRS (UMR, UPR etc.) pourront en bénéficier. La convention de stage sera établie par la délégation régionale du CNRS sur les crédits correspondants notifiés.

Le montant total de l'appel à projet de 260 k€ pour 2016, financé conjointement par l'Université de Lille et le CNRS, permettra ainsi de financer une dizaine de projets.

### Candidature

Les candidats devront renseigner le dossier type joint à cet appel.

Chaque projet déposé devra inclure un calendrier prévisionnel des activités sur 12 mois, et indiquer les perspectives d'évolution à plus long terme.

La date limite de dépôt des dossiers à la Direction de la recherche de l'Université de Lille 3, qui se chargera de les diffuser au CNRS et aux vice-présidents recherche, est fixée au **15 février 2016**. L'adresse mail à utiliser est la suivante : [stephanie.jean@univ-lille3.fr](mailto:stephanie.jean@univ-lille3.fr)

## **Evaluation**

Les dossiers seront examinés par un comité de sélection constitué de représentants du CNRS et des 3 universités lilloises. Après examen de leur éligibilité, les projets sont évalués par des experts sur la base des critères suivants :

- excellence scientifique du projet proposé et de l'environnement scientifique qui le porte ;
- caractère novateur et prise de risque ;
- Interdisciplinarité ;
- effet structurant pour l'Université de Lille
- ouverture à l'international ;
- soutien aux jeunes chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs ;
- cohérence et pertinence du budget présenté avec les ambitions du projet.

La décision sera communiquée aux porteurs des projets lauréats sous 10 semaines après la clôture de l'appel.

Au terme des projets, il sera demandé aux porteurs un rapport scientifique ainsi que le récapitulatif des dépenses effectuées.